

**ARRETE FIXANT LA PROGRAMMATION POUR LA PERIODE 2022-2026 DES CONTRATS
PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) DES ETABLISSEMENTS ET
SERVICES MEDICO-SOCIAUX POUR PERSONNES AGEES DU DEPARTEMENT DE L'EURE**

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,

Le Président du Conseil Départemental de l'Eure,

VU :

- Le code de l'action sociale et des familles ;
- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- La loi n° 2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de sécurité sociale pour 2016, notamment l'article 75 ;
- La loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017, notamment l'article 89-I.5 ;
- Le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé ;
- Le décret du 17 juin 2020 portant nomination du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, Monsieur Thomas DEROCHE, à compter du 15 juillet 2020 ;
- La délibération du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Sébastien LECORNU, Président du Conseil Départemental de l'Eure ;
- L'arrêté conjoint du 10 juillet 2020 fixant la programmation pour la période 2020-2024 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Eure ;
- L'instruction du 16 novembre 2021 complémentaire relative aux orientations de l'exercice 2021 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées ;
- La décision du 23 mai 2022 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie.

SUR PROPOSITION de la Directrice de l'autonomie de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et du Directeur général des services du Département de l'Eure ;

ARRETEMENT

ARTICLE 1^{ER} : L'arrêté du 10 juillet 2020 fixant la programmation pour la période 2020-2024 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour les établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Eure est abrogé, à compter de la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et le Président du Conseil Départemental de l'Eure arrêtent la programmation pour la période 2022-2026 des CPOM des établissements et services médico-sociaux pour personnes âgées du département de l'Eure.

ARTICLE 3 : La programmation figure en annexe du présent arrêté. Elle comprend les établissements et services médico-sociaux relevant de la compétence conjointe et/ou exclusive de l'ARS Normandie et du Conseil Départemental de l'Eure.

ARTICLE 4 : La programmation figurant en annexe du présent arrêté est établie pour 5 ans à compter du 1er janvier 2022. Elle peut être révisée chaque année.

ARTICLE 5 : Les CPOM des établissements et services médico-sociaux signés au cours de l'année N-1 entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année N, conformément à l'annexe du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet :

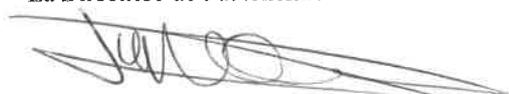
- D'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et Monsieur le Président du conseil départemental de l'Eure dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates de publication prévues à l'article 7.
- Et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen, dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates de publication prévues à l'article 7. Cette saisine peut se faire soit par courrier au 3 rue Arthur Leduc - BP 25086 14050 CAEN Cedex 4, soit par internet via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

ARTICLE 7 : La Directrice de l'autonomie de l'ARS de Normandie, le Directeur général des services du Département de l'Eure sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie et de la Préfecture de l'Eure.

Fait à Caen, le **28 JUIL. 2022**

P/Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé de Normandie,

La Directrice de l'autonomie



Déborah CVETOJEVIC
Pour le Directeur général,
et par délégation,
adjoint à la directrice de l'Autonomie
Jérôme DUPONT

Le Président du Conseil Départemental
de l'Eure,

Le Président du Conseil départemental,
Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-président du Conseil départemental de l'Eure,

Sébastien LECORNU **Pascal LEHONORE**

ANNEXE 1

Entrée en vigueur du CPOM au 1 ^{er} janvier 2022					
FINESS EJ	Organismes gestionnaires	FINESS ET	ESMS inclus dans le CPOM	Communes	P/R ¹
270009509 270030166	SAS Thémis Les Rivalières SAS Les Feuillans	270010069 270011356	EHPAD Les Rivalières EHPAD Les Feuillans	Le Vaudreuil Brosville	P
270024516	Les Jardins d'Iroise de Tosny	270024524	EHPAD Les Jardins d'Iroise	Les Trois Lacs	P
270002660	SARL Beaumont St Aubin Le Vertueux	270012297	EHPAD Résidence St Aubin	St Aubin Le Vertueux	P
270028962	SSIAD ADMR des Six Cantons	270024995	SSIAD ADMR des Six Cantons	Gravigny	P

Entrée en vigueur du CPOM au 1 ^{er} janvier 2023					
FINESS EJ	Organismes gestionnaires	FINESS ET	ESMS inclus dans le CPOM	Communes	P/R
270001019	EHPAD de Brionne	270003692	EHPAD L'Escale de la Risle	Brionne	P
270001084	Maison de retraite Pont-Authou	270002082 270013592	EHPAD Pont-Authou SSIAD Pont-Authou	Pont-Authou Pont-Authou	P
270001035	ESMS d'Harcourt	270000979	EHPAD La Maison d'Harcourt	Harcourt	P
270000102	CH de La Risle	270009228 270002918	EHPAD Les 4 saisons SSIAD Pays Risle-Estuaire	Pont-Audemer Pont-Audemer	P
760024042	CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil	270008725	EHPAD de Louviers	Louviers	P
270012750	SASU L'Astérina	270012750	EHPAD L'Astérina	Bémécourt	P
270000086	Pôle sanitaire du Vexin CH Gisors	270008675 270011349	EHPAD CH Gisors SSIAD CH Gisors	Gisors Gisors	R
270000136	CH Saint Jacques Les Andelys	270009053 270013048	EHPAD CH Saint Jacques SSIAD CH Saint Jacques	Les Andelys Les Andelys	R

¹ Premier CPOM (P) / Renouvellement CPOM (R)

Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2023 (suite)

FINESS EJ	Organismes gestionnaires	FINESS ET	ESMS inclus dans le CPOM	Communes	P/R
270000193	EPMS Pont de L'Arche	270009145 270013600	EHPAD Julien Blin SSIAD EPMS Pt de L'Arche	Pont de L'Arche Pont de L'Arche	R
270008840	CCAS Evreux	270002322 270008501	EHPAD CCAS Evreux SSIAD (<i>expérimentation SPASAD</i>)	Evreux Evreux	R P

Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2024

FINESS EJ	Organismes gestionnaires	FINESS ET	ESMS inclus dans le CPOM	Communes	P/R
270023724	CH Eure-Seine	270010069 270011356	EHPAD Evreux-Vernon SSIAD CH Eure-Seine	Evreux Vernon	P
270000185	CHAG Pacy sur Eure	270009103 270017809	EHPAD CHAG Pacy sur Eure SSIAD CHAG Pacy sur Eure	Pacy sur Eure Pacy sur Eure	P
270000060	CH Bernay	270009939 270013642	EHPAD CH Bernay SSIAD CH Bernay	Bernay Bernay	P
920810256	EURL Le Brémien Notre-Dame	270012990	EHPAD Le Brémien	Illiers L'Evêque	P
270002140	SAS Résidence St André de l'Eure	270010697	EHPAD Le Bois La Rose	St André de l'Eure	P
270011182	CCAS Louviers	270012370	RA CCAS Louviers	Louviers	P
270000177	CH Le Neubourg	270009095 270015316	EHPAD CH Le Neubourg SSIAD CH Le Neubourg	Le Neubourg Le Neubourg	R
270000169	EPMS Conches en Ouche	270009137 270014376	EHPAD Reflets d'Argent SSIAD CH Conches	Conches en Ouche Conches en Ouche	R
270008568	EHPAD Les Jardins de Lyons La Forêt	270013097	EHPAD Les Jardins	Lyons La Forêt	R
270001076	EHPAD Les Quatre Vents	270002074	EHPAD Ecouis	Ecouis	R
270001068	Maison de retraite Beuzeville	270002066	EHPAD Les Franches Terres	Beuzeville	R

Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2025

FINESS EJ	Organismes gestionnaires	FINESS ET	ESMS inclus dans le CPOM	Communes	P/R
270000144	CH Pierre Hurabielle Bourg-Achard	270009079 270013212	EHPAD CH Pierre Hurabielle SSIAD CH Pierre Hurabielle	Bourg-Achard Bourg-Achard	R
250016599	KORIAN SARL Le Mail Santé	270012255	EHPAD Ville en vert	Breteuil sur Iton	
270020118	KORIAN SARL Val aux fleurs	270002249	EHPAD Val aux fleurs	Bueil	
250018686	KORIAN SAS Les Bégonias	270013345 270017239 270002306	EHPAD Nymphéas bleus EHPAD Jardin de l'Andelle EHPAD L'Ermitage	Vernon Perriers sur Andelle Louviers	R
750056335	KORIAN SAS Medica France	270023914	EHPAD La Risle	Rugles	
270002629	SAS Villa Saint Michel	270012230	EHPAD Villa Saint Michel	Charleval	R
760023499	SA Odysseior	270018278	EHPAD La Providence	Evreux	R
270000110	CH Verneuil sur Avre	270008691 270013105	EHPAD La Vannerie SSIAD Sud de l'Eure	Verneuil sur Avre Verneuil sur Avre	R
270000151	EPMS de Breteuil sur Iton	270009129	EHPAD EPMS de Breteuil	Breteuil sur Iton	R
270000201	EPMS Rugles	270009111	EHPAD EPMS Rugles	Rugles	R

Entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2026

FINESS EJ	Organismes gestionnaires	FINESS ET	ESMS inclus dans le CPOM	Communes	P/R
760035923	Fondation Fil Seine	270001027 270014087	EHPAD La Verte Colline EHPAD Les Jardins	Ivry La Bataille Nassandres	R
270007818	SARL Tiers-Temps Evreux	270013121	EHPAD La Harpe	Evreux	R
920030152	SA ORPEA Siège social	270010051 270010713	EHPAD Les Rives d'Or EHPAD Le Bosguérard	La Couture Boussey St Pierre de Bosguérard	R
270020159	SARL Promidel Santé	270013527	EHPAD Le Cercle des Aînés	Pont-Audemer	R
750721334	Croix-Rouge Française	270013618 270008766 270026248	SSIAD Fleury sur Andelle SSIAD Louviers SSIAD Vernon	Fleury sur Andelle Louviers Vernon	R